dans
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-7-65 395151

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 23.14
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

N° LVIII - Mardi 6 Juillet 65

AVERTISSEMENTS

MILDIOU

POMMES DE TERRE

Le dernier rafraichissement a ralenti l'évolution du champignon et les taches apparues depuis 10 jours ont tendance à se déssécher.

Cependant, les derniers orages ont d'une part lessivé parfois fortement les produits sur les feuilles et d'autre part ont pu provoquer quelques contaminations.

De nouvelles taches risquent alors d'apparaitre à la fin de cette semaine sur du feuillage qui n'est plus protégé.

En conséquence, pour les cultures ne devant pas être arrachées avant le 20 juillet, il convient d'appliquer un nouveau traitement du 8 au 10 juillet inclus.

TAVELURES

ARBRES FRUITIERS

A la suite des pluies de la Pentecôte et de l'orage du 16 Juin, on a assisté dans de nombreux vergers à la sortie de jeunes taches vers le 24 Juin et vers le 6 juillet.

Un traitement immédiat semble donc nécessaire dans tous les vergers où la lutte s'est un peu ralentie dernièrement.

CARPOCAPSE

La protection devra être assurée cette année jusqu'au 20-25 juillet. Prévoir donc un renouvellement de la protection en fonction des produits entre le 10 et le 15 juillet.

INFORMATIONS

CECIDOMYIE DU POIS

LEGUMINEUSES

(valable uniquement pour la Vallée de la Lys et les Flandres)

Le 2ème vol débute faiblement. Dès le réchauffement des températures, la protection des variétés tardives devra être assurée avec un insecticide de contact (D.D.T., parathion, etc...) au stade tout début de floraison. Pour les variétés déjà bien fleuries, on peut essayer un produit à base d'endosulfan ou de toxaphène.

TORDEUSES DU POIS

(valable uniquement pour la Vallée de la Lys)

Il semble que la protection des pois doive s'effectuer uniquement au moment de la défloraison c'est à dire environ 10-15 jours avant la date prévue pour la récolte.

MOUCHE DU CHOU

CULTURES MARAICHERES

De nouveaux dégats sont à craindre prochainement. Il conviendra de protéger tous les plants repiqués récemment ou prêts à repiquer. Opérer par trempage des plants ou par arrosage au pied avec une solution insecticide.

TEIGNE DU POIREAU

Dès l'observation des toutes jeunes galeries, appliquer en pulvérisation un produit à base d'ester phosphorique.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

R. DIVOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

16